

ABBE AMAND BOULE

En Brocéliande...

Le Bois de la Roche



Le château au XVIII^e siècle

En Brocéliande...

Le Bois de la Roche

(Nouvelle édition de la brochure : "Le passé prestigieux du Bois de la Roche et de son château")

ABBE AMAND BOULÉ

SOMMAIRE

- I — Guillaume de Montauban et le Combat des Trente.
- II — La « Seigneurie » du Plessis.
- III — Le manoir du Sénéchal.
- IV — Madeleine Morice, une mystique « stigmatisée ».
- V — Philippe de Montauban, chancelier de Bretagne.
- VI — Anne Toussainte de Volvire, dite « La Sainte de Néant ».
- VII — L'Église Sainte-Anne.
- VIII — La « ville » du Bois de la Roche.
- IX — Le château du Bois de la Roche, sous la Révolution.
- X — La « Conjurat[i]on » Magon.
- XI — Le château après la Révolution.
- XII — La chapelle de N.D. de Kernéant.
- XIII — Un retranchement romains ou gaulois (?) dans une forêt.

AVANT-PROPOS

Avant 1789, Le Bois de la Roche fut le centre politique et administratif occupé aujourd'hui par Mauron.

C'est là que résidait Monsieur le Comte, qu'étaient établis la perception, les notaires, les tribunaux. On y tenait foires et marchés.

Tandis que Mauron n'était qu'un bourg, Le Bois de la Roche était une ville.

L'agitation d'autrefois n'existe plus, mais le château se maintient, les vieilles demeures et les souvenirs.

Habitant la maison du Sénéchal, Monsieur l'Abbé BOULÉ s'intéresse à l'histoire du pays. Il a réuni de curieuses informations. Il peut compter qu'il intéressera les touristes et qu'il leur fera constater à côté de Tréhorenteuc la présence d'une autre merveille : le pays du Bois de la Roche.

Abbé GILLARD

ancien Recteur de Tréhorenteuc

Le touriste qui parcourt le C.D. 766 de Ploërmel à Dinan aperçoit entre Néant/Yvel et Mauron, du côté du couchant, une masse sombre au milieu des bois : c'est le château du Bois de la Roche.

Aime-t-il la poésie des chênes druidiques, ou des vieilles pierres, éprouve-t-il la curiosité de connaître le pays de la « Sainte de Néant » ou de la mystique stigmatisée, Madeleine Morice, il peut y accéder par plusieurs voies. En partant de Néant/Yvel, vers Mauron par le C.D. 766, on trouve un

premier carrefour avec une antenne, la D. 134, vers le Bois de la Roche. Quelques kilomètres plus loin, un panneau indique une deuxième antenne, un chemin rural, qui conduit au Bois de la Roche en passant par le village de Saint-Guinel (route dangereuse, mais pittoresque)

En sortant de Guilliers en direction de Mauron, on accède au Bois de la Roche par la D. 134 en sortant de Mauron en direction de Josselin par la D. 167



L'entrée du château et les maisons anciennes du bourg

I – GUILLAUME DE MONTAUBAN ET LE COMBAT DES TRENTE

La route qui relie le C.D. 766 Ploërmel-Dinan au Bois de la Roche, aboutit aux Portes, village formant comme un faubourg, à l'est de l'agglomération.

En passant à Saint-Guinel, une visite s'impose au lieu-dit «Les Châteaux». Ce terrain jouxte la dernière maison à l'ouest du village. C'est l'emplacement de l'ancien château du Bois de la Roche, construit au XII^e siècle par les du Breil, représentée aujourd'hui par les du Breil de Pontbriand. Des douves profondes existent encore mais les murs ont complètement disparu. La légende veut qu'ils aient été transportés en une nuit «bouc à dents», ce qui signifie dans le langage du pays «en marchant à quatre pattes».

Au début du XIV^e siècle, la propriété était passée par suite de mariage aux de Montauban, branche cadette des Rohan.

L'un des membres de cette famille, Guillaume de Montauban, devait s'illustrer au célèbre Combat des Trente dont la colonne de Mi-Voie, entre Ploërmel et Josselin, rappelle le souvenir.

C'était au début de la Guerre de Cent Ans, le 28 mars 1351. Pour mettre fin aux actes de brigandage que commettaient les Anglais dans la région, au mépris de la trêve de 1348, une rencontre fut décidée entre Bembro (Bemborough), commandant la garnison anglaise de Ploërmel

et Beaumanoir, commandant la garnison bretonne de Josselin.

Du côté des Anglais le détachement comprenait 20 Anglais, 4 Bretons et 6 Allemands. Le groupe de Beaumanoir était composé de 9 chevaliers et 21 écuyers, tous Bretons.

Au signal convenu, la lutte s'engagea; ce fut une mêlée indescrivable : chaque camp eut bientôt deux tués; le groupe des Bretons fut réduit à 25, trois autres ayant été faits prisonniers. De part et d'autres, les hommes étaient épuisés. On décida une suspension d'armes pour permettre à chacun de prendre du repos, de panser ses plaies et de se rafraîchir. Les Bretons avaient pensé à apporter quelques bonnes bouteilles d'Anjou.

A la reprise du combat, Bembro est blessé à mort. La lutte est sans merci: «Et pouvez croire, raconte Froissard dans son Livre des Chroniques, qu'ils firent entre eux maintes belles appertises d'armes, gens à gens, corps à corps, mains à mains; on n'avait point, passé cent ans ouï recorder chose pareille.»

Dans la mêlée, Beaumanoir lui aussi est blessé gravement il perd beaucoup de sang et se plaint de la soif. C'est alors que l'un de ses compagnons d'armes lui crie: « Bois ton sang Beaumanoir, et la soif te passera! ».

Cependant les Anglais perdent à nouveau quatre de leurs hommes, tués dans le combat et, craignant d'être taillés en pièces, se regroupent en «hérisson», autrement dit, ils forment le dernier carré.

Alors Guillaume de Montauban s'éloigne au galop de son cheval. Beaumanoir croit qu'il s'enfuit : « Mauvais guerrier, lui crie-t-il, il sera à vous et vos enfants éternellement reproché! » Guillaume le rassure et, prenant du champ, il traverse deux fois la ligne ennemie, renversant d'abord sept Anglais puis trois autres. C'est ce que Froissard résume par ses mots: «L'un des Français qui à cheval était demeuré les débrisoit».

Alors les Anglais, se voyant perdus, capitulèrent et furent emmenés comme prisonniers au château de Josselin.

Guillaume de Montauban devait disparaître l'année suivante, tué à la bataille de Mauron, où les Bretons perdirent les avantages acquis sur les Anglais au Combat des Trente.

En souvenir de ce héros de St-Guinél la route qui conduit du Bois de la Roche à ce village porte le nom de « rue du Combat des Trente »

II — LA « SEIGNEURIE » DU PLESSIS

Sur la route de Mauron au Bois de la Roche, à mi-chemin. nous contournons l'ancienne «Seigneurie» du Plessis dont il ne reste que les murs d'enceinte, la chapelle récemment désaffectée et les bâtiments de la ferme dans lesquels se produisit en 1968 un terrible accident. On venait de faire la moisson et de rentrer le blé dans le grenier. Pendant que la famille du fermier et les ouvriers qui étaient venus les aider prenaient leur repas du midi, un formidable «bang» ébranla la maison. La poutre maîtresse se rompit : les solives, le plancher et le tas de blé tombèrent sur les con-

vives : on devait retirer 3 victimes tués sur le coup ou asphyxiées sous les décombres.

Le parc a été déboisé et les terres redistribuées ou vendues pour faire face aux lourdes conséquences de ce sinistre.

En contre-bas du parc se trouvait la fontaine de Sainte Marguerite, patronne de la chapelle. On y accède en suivant l'allée plantée d'arbres et en descendant vers la gauche en direction de la rivière. Cette fontaine vient d'être aménagée sur l'initiative des gens du quartier. On a construit une sorte de niche qui abrite désormais la statue de Sainte Marguerite.

C'est au Plessis qu'après une vie féconde en aventures, Charles de Sévigné, le fils de l'illustre Marquise, vint chercher une épouse en la personne de Marguerite de Bréhant de Mauron.

« Je croyais mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'orages et de naufrages » écrivait sa mère à l'un de ses correspondants.

Et voici comment elle présente sa future belle-fille : « une fille de bonne maison, dont le père est conseiller au Parlement et riche de 60.000 livres de rentes. Il donne à sa fille 200.000 livres. C'est un grand mariage en ces temps-ci ! »

Pourtant, Madame de Sévigné n'appréciait pas tellement les Bretons, si l'on en croit ce qu'elle écrivait à un autre correspondant : « Demandez à notre ami Corbinelli ce que c'est que d'avoir affaire à des Bas-Bretons : il n'y a pas de tête qui n'en soit renversée et l'on ne peut pas son-

ger à Monsieur de Moulceau, quand on fait un contrat dans la Généralité de Ploërmel ».

Le mariage eut lieu le 8 février 1684 en l'église de Mauron. Quelques années auparavant, les parents de la jeune fille avaient offert une crucifixion de Moureaux, que l'on peut voir encore aujourd'hui dans la sacristie.

Les lettres de la Marquise laissent entendre que, par la suite elle sut apprécier les qualités de sa belle-fille.

III — LE MANOIR DU SÉNÉCHAL

A l'entrée du village, au carrefour des routes de Néant et de Mauron, arrêtons-nous au portail d'entrée du château. Les colonnes, chapiteaux et linteaux qui ont servi à construire cet ensemble proviennent de la démolition du château pendant la Révolution et notamment de la chapelle Sainte Anne.

De l'autre côté de la route se trouve une propriété entourée de murs et dont la maison principale, au toit mansardé, était avant la Révolution, la demeure du Sénéchal, le plus haut fonctionnaire du Comté du Bois de la Roche. Elle fut habitée au début du siècle dernier par Ange César Orioux de la Porte, qui en fit en 1812 une étude de notaire.

Son demi-frère, Pierre Robineau de Saint-Régent fut le confident de Cadoudal. Né à la Mulotière, en Mohon, le petit « Pierrot », comme on l'appelait familièrement (il ne mesurait qu'un mètre quarante) passa son enfance dans la forêt de Lanouée où il établira plus tard son quartier général. A 14 ans, il s'engage comme artilleur dans la Marine

Royale. La Révolution éclate; il émigre en Angleterre en 1791. Il revient en France en 1794, participe à plusieurs combats en Bretagne. On le retrouve à Londres, en 1798 où Cadoudal le fait Lieutenant-Colonel. Il est chargé d'une mission à Paris : enlever Bonaparte et l'emmenner à Londres. Saint-Régent et ses amis menèrent joyeuse vie dans la Capitale et dépensèrent follement les fonds qui leur avaient été remis.

Son ami, Georges Cadoudal, s'impatientait en Bretagne de toutes ces lenteurs. Alors Saint-Régent voulut frapper un grand coup : il imagina, malgré les conseils de ses amis, de placer un baril de poudre sur le passage du Premier Consul, la nuit de Noël 1800. Bonaparte faillit être tué par cette machine infernale qui éclata au moment où il se rendait à l'Opéra en compagnie de Joséphine, des généraux Lannes, Berthier et Lauriston pour la première représentation de l'Oratorio de Haydn, la Création.

Voici comment l'attentat fut préparé : une voiture de porteur d'eau avec son attelage barrait la rue St-Nicaise que devait emprunter le cortège du Premier Consul. Un mélange de poudre et de mitraille avait été enfermé dans un petit tonneau, accroché sous la voiture. Une batterie de fusils devait provoquer l'explosion. Saint-Régent s'était placé dans un angle formé par les maisons voisines de façon à se protéger ; c'est de là qu'il comptait commander la batterie de fusils au moyen de fils de fer habilement disposés à cet effet.

L'attentat devait échouer, grâce au cocher de Bonaparte nommé César, qui était ivre. Voyant cet attelage en travers de la rue, il donna un coup de fouet au cheval qui gênait

le passage, ce qui eut pour conséquence de déranger le dispositif. Il y eut un moment de retard dans l'explosion, si bien que Bonaparte était hors de portée quand la machine éclata. Cependant il y eut plusieurs victimes et de nombreux blessés, ainsi que d'importants dégâts aux immeubles voisins,

L'enquête conduite par Fouché, Ministre de la Police, démontra la culpabilité des Royalistes : Saint-Régent fut arrêté, condamné à mort et exécuté le 6 avril 1801. Il avait trente cinq ans.

Ce fut l'occasion pour le Premier Consul de se débarrasser de ses adversaires politiques, Royalistes et Jacobins. La répression n'épargna ni les uns ni les autres.

Ange César Orioux était le grand-père maternel d'Alphonse Guérin, médecin célèbre de la fin du siècle dernier.

Étant étudiant, Alphonse venait souvent en vacances au Bois de la Roche chez son grand-père et aimait à se retrouver au château du Fresne avec d'autres jeunes, dont Anaïs de Pommereul qu'il aimait beaucoup. Arrivé à l'âge de fonder un foyer, il avait rêvé de l'épouser mais, soit par timidité, soit à cause de la différence de situations, il n'avait pas osé lui avouer son amour.

Il n'avait que 6 ans lorsque mourut son père, notaire à Ploërmel. Il commença ses études au collège de Ploërmel et les continua à Vannes où sa mère vint habiter. C'est là qu'il eut pour condisciple Jules Simon avec qui il lia une amitié durable. Il rêvait de faire carrière dans la marine et c'est pourquoi il partit à Lorient pour préparer l'école

navale. Son oncle, Hippolyte Orieux et sa cousine O'Neil, religieuse de la Sagesse le persuadèrent qu'il réussirait mieux dans la médecine. Il partit donc pour Paris où il entra à la Faculté de médecine.

En 1847, il soutenait brillamment une thèse sur la fièvre purulente et devenait docteur en médecine et en chirurgie. Il devait faire une brillante carrière. En 1868, il entre à l'Académie de médecine dont il sera élu Président en 1884. Il est surtout connu pour son invention du pansement ouaté antiseptique qui révolutionna la chirurgie de l'époque et mit son ami Pasteur sur la voie de ses découvertes.

Au cours d'un voyage qu'il fit à Rome en mars-avril 1863, il guérit le pape Pie IX qui l'avait appelé en consultation pour une jambe, menacée d'ulcère variqueux et d'eczéma.

Il ne voulut accepter en récompense que la médaille de Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Plus tard, il sera fait grand-officier de l'Ordre de Stanislas II, par le tsar Alexandre III : grâce au pansement ouaté, de nombreux soldats russes, blessés à la guerre russo-turque (1877-78) avaient été sauvés.

La France sut reconnaître aussi les mérites de cet illustre médecin pour tant de blessés arrachés à la mort pendant la guerre de 1870-71, surtout pendant le siège de Paris et les désordres de la Commune.

Il a publié plusieurs ouvrages : Eléments de chirurgie opératoire - Leçons cliniques sur les maladies des femmes - Le pansement ouaté - Nouvelle méthode de traitement des

amputés : du rôle pathologique des ferments dans les maladies chirurgicales.

A Vannes où il fit ses études, une rue porte son nom. A Ploërmel où il est né, un monument a été élevé à sa mémoire, Place d'Armes. Pendant l'occupation, au cours de la guerre 1939-45, le buste de bronze qui représentait l'illustre médecin fut emporté par les Allemands pour être fondu. Après la libération, le monument fut reconstruit dans la cour de l'hôpital, surmonté d'un nouveau buste en granit. Il y a quelques années, il a été transféré dans la propriété de la Grange, acquise récemment par l'établissement.

Son mausolée se trouve en bordure de la route de Néant à Paimpont, à 3 kms environ de Néant/Yvel. La solitude du site rappelle le Grand-Bé où Chateaubriand a voulu reposer.



Le tombeau du Docteur Guérin

IV - MADELEINE MORICE
(1736 - 1769)
UNE MYSTIQUE STIGMATISÉE

Avant de traverser la localité, descendons dans la vallée de l'Yvel, en prenant la route de Néant.

Le vieux moulin «assis au bas du coteau» présente, paraît-il, des ressemblances avec celui du hameau du Petit-Trianon dans le parc du château de Versailles. Il mériterait d'être remis en état rapidement, car la charpente a été brisée par la chute de deux arbres. Faute de réparations, il est voué à une ruine prochaine.

Avançons jusqu'à la ferme de Vausserin. Le château apparaît enveloppé dans un bouquet de verdure dominant la vallée.

Cette ferme a conservé ses bâtiments dans leur aspect d'origine. Ils sont disposés en forme d'équerre et orientés au Nord et à l'Est, probablement pour éviter les vents d'Ouest qui débouchent de la gorge formée par le passage de la rivière entre la colline qui domine la voie ferrée et le versant abrupt de la rive droite. C'est là que naquit en 1736 Madeleine Morice, dont la famille continue d'être représentée à Néant, comme au Bois de la Roche.

Douée d'un attrait précoce pour les choses du ciel elle fut comblée dès son enfance de faveurs célestes.

Nous rapporterons un certain nombre de faits merveilleux, racontés par les biographes de Madeleine, notamment Mère St-Jérôme qui publia à Paris «L'Extatique de Bretagne Madeleine Morice» en 1850 et l'Abbé Nicol qui fit

paraître aux Éditions Beauchesne en 1922 : «Une mystique Bretonne au XVIII^e siècle, Madeleine Morice», ouvrage de 512 pages. Il convient d'accueillir avec beaucoup de réserve ces faits merveilleux, car seule l'Église est qualifiée pour en apprécier tant l'authenticité que le caractère surnaturel. Nous n'avons nullement l'intention de devancer son jugement.

Récemment un livre signé de Yves de Menga et intitulé «Apparitions de la Vierge en Bretagne» consacre un chapitre à «la Dame Bleue», celle qui serait apparu à Madeleine Morice en plusieurs circonstances de sa vie. A l'âge de 11 ans un jour Madeleine gardait son troupeau sur la lande de la Garenne, terrain aujourd'hui cultivé et situé en face de la ferme, de l'autre côté de la route. Elle est en proie à de vives inquiétudes. D'une part, elle subit toutes sortes de vexations de sa mère et de ses frères, car seul son père la comprend; d'autre part son confesseur la prend pour une folle, quand elle veut lui expliquer ce qui se passe en elle. Elle est très malheureuse. Soudain une dame se présente à elle : son aspect est à la fois grave et doux. La fillette est ravie et adresse la première la parole à cette visiteuse en qui elle a sans doute reconnu la Vierge ; La conversation s'engage et avant de la quitter la Dame annonce à Madeleine que bientôt elle trouvera un guide qui saura la rassurer. Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une course qu'elle fait pour ses parents, elle rencontre un prêtre qui engage la conversation avec elle et devine son état. C'est M. Nouël, Recteur de Guilliers. C'est lui qui la préparera à sa première Communion et la guidera jusqu'à son départ pour Ploërmel, à l'âge de 25 ans. Madeleine avait 18 ans quand elle perdit son père qu'elle aimait beaucoup. Son chagrin fut immense.

Dans les jours qui suivirent, tandis qu'elle gardait son troupeau sur la lande de la Garenne, de nouveau la « Dame Bleue » vint lui rendre visite et la consoler.

A l'âge de 21 ans, elle entre au château, en qualité de domestique. Une cousine, récemment décédée, lui apparaît pour lui demander des prières et notamment un pèlerinage à Ste-Anne d'Auray. Quelque temps après, elle lui apparaît de nouveau pour la remercier. Comme preuve de son passage, elle lui brûle une partie de sa coiffe. Souffrant d'une jambe, Madeleine est transportée à Rennes. Les médecins qui la soignent décident l'amputation. Le matin de l'opération, elle vient se présenter aux chirurgiens complètement guérie.

Le milieu bruyant et agité du Bois de la Roche ne lui convenait pas et la jeune fille ne tarda pas à s'en rendre compte. Plus d'une fois, elle avait eu à défendre sa vertu contre les entreprises effrontées de jeunes seigneurs ou de valets.

Un jour qu'elle faisait une chambre dans une partie écartée du château, un jeune gentilhomme entra brusquement et ferma la porte à clé. Comme elle refusait de céder à ses sollicitations malhonnêtes, il tira son épée et menaça de la tuer. Préférant la mort à la souillure, Madeleine fit le sacrifice de sa vie et se confia à la Vierge. Soudain la porte s'ouvrit d'elle-même et, frappé de stupeur, son agresseur la laissa s'enfuir précipitamment.

Une autre fois, tandis qu'elle travaillait à la cuisine un laquais voulut l'embrasser, mais Madeleine entendait se faire respecter : comme St-Thomas d'Aquin elle s'empara

d'un tison enflammé et en frappa l'insolent au visage. Il osa se plaindre à Madame la Comtesse qui donna raison à sa vertueuse servante.

A 25 ans, elle quitte le château pour aller en apprentissage chez une couturière de Ploërmel. C'est là qu'elle fut favorisée une première fois d'un miracle eucharistique : un dimanche, elle assistait à la messe à l'église, lorsqu'une hostie quitta le ciboire pour venir se placer sur ses lèvres. Cet événement provoqua un grand émoi dans la ville. Les rares personnes qui la connaissaient y voyaient une faveur du ciel, mais pour la plupart des gens, c'était une grave profanation. Les uns voulaient qu'on lui inflige de sévères sanctions, d'autres la prenaient pour une folle, bref, elle était devenue la risée du public.

Cependant un groupe de personnes pieuses l'avaient remarquée et la tenaient en grande estime. L'une d'elles, Madame de la Voltais décida de l'accueillir chez elle, malgré le risque de se voir violemment critiquée, ce qui ne manqua pas de se produire, jusqu'au moment où Monsieur de la Voltais rentra de vacances. En raison de la haute situation qu'il occupait à Ploërmel et de sa fermeté, il eut vite fait de ramener le calme dans les esprits.

Madeleine séjournera désormais dans cette famille, tantôt à Ploërmel, tantôt à leur château de Monteneuf avec des séjours plus ou moins longs au château de Porcaro, où elle passa les derniers mois de sa vie.

Les extases et apparitions se succédaient. Outre ces phénomènes mystiques, elle manifesta plusieurs fois des dons de prémonition. C'est ainsi qu'elle eut une double vision

lors du décès de Mgr de la Bastie, Évêque de Saint-Malo, celle du prélat défunt et celle de son successeur. Elle donna un signalement si précis de celui-ci, qu'on y reconnut M. des Laurent, alors vicaire général. On était au 2 février; le 18 avril suivant, il était effectivement nommé Évêque de St-Malo. Le 2 Avril 1768 mourait une amie de Mme Le Brun, qui fut parmi les premières protectrices de Madeleine à Ploërmel. Madeleine lui écrivit pour la consoler et la préparer à un nouveau sacrifice encore plus douloureux : « Joignez à ce sacrifice tout ce que vous avez de plus cher au monde ». Le 20 Avril, c'est à dire huit jours après, M. Le Brun mourait presque subitement dans la force de l'âge.

Lors d'un séjour à Porcaro la « Dame Bleue » revient lui rendre visite et lui demander de construire dans un champ voisin de la chapelle du château la maison de la Providence pour y accueillir des enfants et des malades. Lors d'une apparition, la Vierge lui remit une statuette en faïence polychrome. A plusieurs reprises la statuette (une Vierge à l'enfant) fut retrouvée à l'endroit prévue pour la bâtisse, sans que personne l'y ait portée.

Le projet n'ayant pu être réalisé, Madeleine se fit institutrice à Guer. Elle était âgée de 32 ans lorsqu'un soir de Jeudi-Saint, elle reçut les stigmates de la Passion. Ensuite chaque vendredi, les plaies de ses mains, de ses pieds et de son côté se mettaient à saigner. Une enquête canonique, ordonnée par l'Évêque de St-Malo, confirma la réalité des faits.

Elle mourut à 33 ans le vendredi de la semaine qui précède les Rameaux. Son corps fut inhumé dans la chapelle du château de Porcaro.

En 1849, ses restes furent transférés dans l'église paroissiale où, à côté de son tombeau, la statuette miraculeuse est conservée dans un coffre.

V – PHILIPPE DE MONTAUBAN

1445 – 1514

LE CHANCELIER D'ANNE DE BRETAGNE

Revenus à l'entrée du bourg, prenons la direction de Mauron et tournons par le premier chemin à droite. Nous atteignons une sorte d'esplanade appelée "Sur la vallée". C'est l'endroit le plus favorable pour apercevoir le château à l'extrémité d'une vaste pelouse avec les rhododendrons géants qui montent à l'assaut des murs.

Le château du Bois de la Roche fut construit en partie par **PHILIPPE de MONTAUBAN** à la fin du XV^e siècle et complété par Henri de Volvire qui lui donna la forme d'un V

Cette forteresse comptait 9 tours. Elle était protégée du côté nord par des douves profondes avec pont-levis, remparts et redoutes et située au milieu d'un parc de 6 kms de tour, complètement clos par des murs.

Pont-levis, remparts et redoutes ont disparu, ainsi qu'une bonne partie des bâtiments; il n'en reste qu'une tour, celle du côté Est et l'édifice adjacent. La tour du côté Ouest a été construite après la Révolution pour faire pendant à l'autre. Ainsi le château du Bois de la Roche présente des analogies avec celui de Pontivy.

Le parc est limité actuellement d'un côté par la rivière et sur les autres faces par un mur qui le sépare du bourg et se prolonge jusqu'à Kernéant sur 1 km vers le couchant.

Philippe de Montauban était chancelier de Bretagne au moment où mourut François II. Celui-ci laissait une fille, Anne de Bretagne, âgée de 11 ans. Il lui avait donné comme tuteur le Maréchal de Rieux. De multiples intrigues se déployèrent autour de la jeune duchesse. Philippe de Montauban était un juriste distingué, un diplomate consommé et un homme d'une grande prudence. Il estimait que le moment était venu pour la Bretagne de faire un choix entre l'Angleterre et la France. En dépit de ses appréhensions, Anne accepta de faire annuler son mariage blanc avec Maximilien d'Autriche grand père de Charles Quint pour épouser Charles VIII. En réalité, on ne peut pas dire que ce mariage, du moins dans son début, fut un mariage d'amour, car le roi lui présentait d'une main la couronne et de l'autre l'épée. Mais la raison d'état était impérieuse. Après 6 ans de mariage, Charles VIII mourut et Anne de Bretagne regagna Rennes. Il eut pour successeur Louis XII qui avait épousé Jeanne de France, fille de Louis XI. Il rêvait d'annexer la Bretagne en épousant Anne de Bretagne. Il engagea donc une procédure canonique pour obtenir l'annulation de son mariage avec Jeanne de France. Une fois dégagé de ce premier lien, il contracta mariage avec Anne de Bretagne dans la chapelle du château de Nantes, en présence de Philippe de Montauban. Ils eurent 2 filles dont l'aînée, Claude de France épousa François I^{er}. En 1532 les États Généraux de Bretagne consacrèrent l'union à la France, amorcée par les 2 mariages

Philippe de Montauban mourut en 1514, la même année qu'Anne de Bretagne. Il fut inhumé aux Carmes de Ploërmel. Son tombeau représente en position de gisant le

chancelier et sa femme. Il a été transféré récemment dans le transept droit de l'église de Ploërmel.

VI – ANNE TOUSSAINTE DE VOLVIRE DITE LA "SAINTE DE NÉANT" (1653-94)

C'est au château du Bois de la Roche qu'est née, a vécu et est morte Anne Toussainte de Volvire, dite la "Sainte de Néant"

Aînée d'une famille de 14 enfants, elle reçut de sa mère et de sa tante, Hélène de Volvire, une solide éducation chrétienne.

A l'âge de 11 ans elle entre comme pensionnaire chez les Ursulines de Ploërmel. Trois ans plus tard elle revient au château. Elle est initiée par sa mère et sa tante à toutes les tâches ménagères : le linge, la buanderie, la laiterie, la basse-cour, le potager, la comptabilité. Elle observe attentivement comment sa mère s'occupe de la tenue du ménage et de la direction des domestiques.

Les occasions de distractions ne lui manquent pas : l'équitation, les visites à cheval dans le voisinage, les réceptions bruyantes, les chasses à courre, les audiences du tribunal présidées par le Sénéchal du Bois de la Roche.

De moyenne taille, douée de tous les avantages du corps et de l'esprit, la jeune fille était recherchée par plusieurs prétendants, mais elle repoussait leurs avances parce qu'elle aimait en secret un jeune gentilhomme du voisinage, ce qui ne plaisait pas à son père à cause de sa médiocre fortune.

A 17 ans, elle accompagne ses parents dans un voyage à Paris. Elle fut présentée au roi Louis XIV, à la Cour de Versailles. Avant de quitter la Capitale, M. de Volvire fit peindre un portrait de sa fille, grandeur naturelle, par un peintre qui n'a pas signé son œuvre. Lorsqu'il vendit le château en 1885, M. Adrien Jules Magon de la Ballire donna ce portrait aux demoiselles Hochard, ses anciennes servantes, qui le firent transporter à Paris en 1905 et le revendirent. Cependant une copie d'époque est conservée au château.

De retour au Bois de la Roche, le comte de Volvire donna une grande fête pour l'inauguration du tableau à la place d'honneur dans le grand salon du château où se trouvaient déjà les portraits de ses illustres ancêtres dont Philippe de Volvire, son grand-père, Gouverneur de l'Angoumois, de l'Aunis et de la Saintonge assassiné à Paris en 1588 et inhumé dans l'allée centrale de la Cathédrale d'Angoulême.

Au programme de la réception figurait une chasse à courre dans le parc du château. La jeune fille y participa, comme elle en avait l'habitude. Or voici qu'en sortant de la cour d'honneur, son cheval, épouvanté par les sonneries de cor de chasse et les aboiements des chiens, s'emballa, disparut à travers les bois et alla se jeter dans une ancienne carrière qui mesure encore aujourd'hui une vingtaine de mètres de profondeur, en bordure du chemin qui descend du château vers la rivière en longeant le coteau. Dans sa chute notre cavalière réussit à s'accrocher aux branches d'un arbre et resta suspendue au dessus du précipice. Elle fut sauvée par un jeune gentilhomme, l'élue de son cœur.

Cet accident de chasse eut des conséquences inattendues: au lieu de sceller l'idylle qui avait commencé entre elle et celui qui l'avait sauvée, il la brisa, car, durant le temps où elle fut suspendue entre la vie et la mort, Anne Toussainte avait fait le vœu de se consacrer à Dieu, si elle échappait à la mort.

Pour mieux connaître ce que le Seigneur attendait d'elle, elle prit part à Ploërmel à une retraite de sept jours, prêchée par les Pères Jésuites. Elle y rencontra Catherine de Francheville, fondatrice des Dames de la Retraite de Vannes qui eut sur l'orientation de sa vie une influence décisive.

Appelée à Rennes par sa tante, Anne de Volvire, Supérieure du Couvent des Sœurs de la Visitation du Colombier, elle passe quelques temps dans cette communauté pour se former à la vie religieuse par l'étude de l'Évangile, en se mettant à l'école de St-François de Sales et en s'initiant aux Œuvres de charité corporelles et spirituelles en usage à l'époque. Elle effectue un stage à l'hôpital St-Yves de Rennes pour y apprendre à soigner les malades et se perfectionner dans l'art médical.

Agée de 19 ans, elle rentre au Bois de la Roche, au château paternel pour y mener une vie d'austérité, de pénitence et de dévouement. Elle couche sur la paille, à l'insu de sa famille et se revêt d'habits noirs, portant la coiffe des Visitandines et choisissant comme compagnons de vie les pauvres et les malheureux. Toute sa vie va désormais s'inspirer de cette maxime de St-Paul "Vivez dans le monde comme n'étant pas du monde".

Son temps sera partagé entre la prière et ses œuvres charitables. Comme St-Vincent de Paul, elle se dépense



sans compter, pour la fondation de l'hôpital St-Yves de Ploërmel, de l'hospice St-Louis de Guilliers et de l'hospice St-Roch du Bois de la Roche. Elle ira plaider la cause de ses pauvres jusqu'à la Cour du Roi Louis XIV qui, charmé de son esprit et de sa vertu, lui apportera son appui. Pendant 20 ans on la vit parcourant la campagne à dos d'âne,

accompagnée de sa femme de chambre, volant au secours des malades, distribuant des habits aux nécessiteux, visitant les écoles du village, apportant la consolation aux gens dans la peine, donnant d'utiles conseils pour l'hygiène du corps, aussi bien que pour la santé de l'âme.

Pour lutter contre la misère, l'ignorance et l'immoralité, à chaque hospice étaient annexées des "chambres de travail" où jeunes gens et jeunes filles apprenaient à travailler dans le métier qui convenait à chacun et à chacune, sous la direction de maîtres et de maîtresses qualifiés. Non loin du château, près de la chapelle St-Roch avait été aménagée une école pour les filles des divers Tiers-Ordres afin de les préparer à être les institutrices des enfants de la région.

Le 22 février 1694, elle s'endormit dans la paix du Seigneur, âgée de 40 ans. La mort de son père, deux ans auparavant, l'avait profondément affectée. Un mal, contracté probablement au chevet des malades devait avoir raison de sa robuste constitution.

Les pauvres portèrent son cercueil à Néant. Suivant une tradition locale, à l'endroit où le clergé vint faire la lever du corps, jaillit une fontaine qui se voit encore sur la route de Néant au Bois de la Roche.

Pour respecter les dernières volontés de la vénérable défunte, l'inhumation se fit devant les fonts baptismaux de l'église paroissiale, à l'endroit où elle assistait à la messe au milieu des pauvres. Son tombeau en marbre blanc, érigé en 1881, a été transféré, lors de la récente restauration de l'église, dans le transept gauche.

Trois cents ans bientôt ont passé et de génération en génération, on est venu prier au tombeau d'Anne Toussainte de Volvire. Même pendant la Révolution l'Abbé Guillotin, vicaire à Concoret, qui vivait dans la clandestinité, signale dans ses notes que l'influence est toujours aussi nombreuse au tombeau de la "Sainte de Néant".

L'Église ne s'est jamais prononcée sur le cas d'Anne Toussainte de Volvire, parce qu'on ne le lui a jamais demandé, mais la voix populaire continuera de la prier comme une sainte.

VII – L'ÉGLISE SAINTE-ANNE

Jusqu'à la Révolution française, il n'y eut aucun service cultuel régulier au Bois de la Roche. Ce secteur dépendait pour les affaires religieuses de la paroisse de Mauron, sauf le château et quelques maisons situées sur la paroisse de Néant. Comme monuments religieux, la localité ne possédait que la chapelle Sainte-Anne, situé dans l'aile du château longeant le coteau et la chapelle St-Roch, près des Halles. Anne Toussainte de Volvire avait construit à l'entrée du bourg un petit oratoire dédié à saint-Roch pour remplacer la chapelle en ruine.

On sait qu'en 1792, dans le nouveau découpage administratif de la France, les limites des communes suivirent la plupart du temps celles des paroisses. C'est ce qui explique

pourquoi la route venant de Guilliers et allant vers Mauron coupe le bourg en deux parties dont l'une (côté Sud) appartient à la commune de Néant/Yvel et l'autre (côté Nord) se trouve sur la commune de Mauron.

Sur le plan religieux, la situation du quartier du Bois de la Roche était désastreuse, car, faute de ponts convenables les gens se trouvaient fréquemment coupés de Mauron et de Néant en période d'hiver par les crues de l'Yvel. C'est ainsi qu'un jour un convoi funèbre qui se rendait à Mauron fut victime d'un incident dramatique : tandis qu'il traversait à gué la rivière au dessous du moulin de Plégué, le cercueil fut emporté par le courant à la dérive.

Pour remédier à ces inconvénients, Madame Magon, née Marie-Anne de St-Pern, en accord avec les autorités religieuses, décida en 1808 de construire une chapelle de secours qui serait desservie le dimanche par un vicaire de Mauron. Elle s'élevait entre l'église actuelle et la route, formant comme un prolongement aux maisons voisines, et était dédiée à Saint-Mathurin.

Construite sur le territoire de la paroisse de Néant et desservie par les prêtres de Mauron, elle se trouvait dans une situation ambiguë quant à la prise en charge de l'entretien. C'est peut-être ce qui explique que moins de cinquante ans plus tard, elle sera désaffectée.

Pendant tout le XIX^e siècle, la population du Bois de la Roche se montra passablement turbulente, plusieurs tentatives furent faites pour obtenir que le quartier soit érigé en commune, en 1835, en 1845, en 1860, en 1904. L'hostilité des communes de Mauron et de Néant, menacées

d'être amputées d'une partie de leur territoire, firent échouer à chaque fois ce projet.

Mais voilà qu'en 1846 l'Evêque de Vannes décide de faire du Bois de la Roche le centre d'une nouvelle paroisse dont le territoire sera pris sur celle de Mauron et de Néant. Ces dispositions seront modifiées plus tard par une Ordonnance du 15 décembre 1948 rattachant au Bois de la Roche St-Guinel et la Boudarderie, en Mauron et la Ville Agnès et Kernéant en Néant/Yvel. En 1963 M. l'Abbé Trégaro, Recteur, fut nommé à Gueltas et l'administration de la paroisse fut confiée à M. le Curé de Mauron. Tel est le statut actuel de la paroisse du Bois de la Roche.

Revenons en 1846. M. l'Abbé Gruel est envoyé comme premier Recteur avec mission de créer le nouveau centre paroissial. La chapelle St-Mathurin s'avérait trop petite pour abriter l'assistance dominicale. On décida de construire une nouvelle église. Restait à trouver l'emplacement. Le centre du bourg était occupé par les halles. Les propriétaires voisins ne possédaient que les espaces dont ils avaient besoin. Un accord qualifié d'Acte d'échange passé entre M. Magon, propriétaire du château et le Conseil de Fabrique du Bois de la Roche le 14 Octobre 1848 permit de construire l'édifice perpendiculairement à l'ancienne chapelle sur une aire de 28 m15 sur 10 m 30, soit une surface de 290 m2

Peut-être eut-il été préférable d'agrandir la chapelle plutôt de faire cette enclave dans le parc du château. Bien des difficultés pour l'avenir auraient été évitées.

Ce terrain était cédé par M. Magon au conseil de Fabrique moyennant diverses charges dont la principales était

la construction d'une tribune, réservée à la famille Magon et à ses descendants à perpétuité. Parmi les autres conditions exigées pour la cession du terrain, l'une concernait l'accès du sanctuaire. Il était stipulé que les deux portes donnant à l'Ouest seraient exclusivement réservées à la famille Magon et à son personnel. Quant aux deux autres ouvrant du côté du levant elles étaient accessibles au public, mais M. Magon et ses descendants se réservaient le droit de fermer le portail d'entrée de la cour du château afin d'y interdire tous passages s'ils le jugeaient convenable et nécessaire. Cette situation était si intolérable que le deuxième successeur de M. Gruel, huit ans après, fit pratiquer une ouverture dans le pignon de la nouvelle église pour qu'on puisse y accéder en traversant la chapelle St-Mathurin sans passer par le parc.

En 1850 M. l'Abbé Gruel était nommé Curé-Archiprêtre de la Cathédrale de Vannes et remplacé par M. Conan qui eut pour tâche de meubler la nouvelle église de l'orner intérieurement et de l'adapter au culte. Elle était dédiée à Sainte-Anne, sans doute en souvenir de la chapelle Ste-Anne, détruite pendant la Révolution et peut-être aussi d'Anne Toussainte de Volvire.

Son successeur, M. Le Net, termina cette église en édifiant un élégant clocher sur le pignon nord de l'église, en y faisant installer une nouvelle cloche de moyenne dimension et l'ancienne cloche de la chapelle St-Mathurin.

En vertu de la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État, la propriété des deux édifices (église et chapelle) fut dévolue au bureau de bienfaisance de la Commune de Néant.

En 1920 M. l'Abbé Eugène Vaugrenard était nommé Recteur du Bois de la Roche. Constatant l'écartement dangereux des murs latéraux de l'église, il la fit examiner par un architecte qui la condamna à être abattue pour raison de sécurité publique.

En 1924 arrivait comme Recteur au Bois de la Roche M. l'Abbé Pierre Robert. Dès son arrivée, il entreprit des démarches en vue de la construction d'une nouvelle église. Dès le début de 1925 des contacts furent pris avec les maires de Mauron et de Néant ainsi qu'avec les propriétaires du château MM. Ange et Alexandre Bossard.

Le projet trouva auprès de tous un accueil favorable. Cependant la construction de la nouvelle église ne devait pas se faire sans de graves difficultés

— difficultés d'ordre juridique : les plans dressés par M. Guillaume, Architecte à Lorient nécessitaient un agrandissement du terrain cédé par M. Magon d'environ 40 m². M. Ange Bossard était disposé à abandonner la propriété de cette bande de terrain, sous la condition qu'on lui accorde comme à M. Magon le droit exclusif pour lui et sa famille à une tribune. Des pourparlers furent engagés qui aboutirent à une transaction : en compensation de la bande de terrain nécessaire pour la nouvelle construction, il fut convenu que le côté Est du transept, séparé de la nef par une balustrade avec une porte de communication serait un emplacement réservé à la famille Bossard. Un accès direct du parc à cet espace réservé serait aménagé. Mgr Gouraud, Évêque de Vannes accorda ce privilège à M. Bossard par un document officiel, en date du 16 janvier 1928. Conformément aux dispositions du Droit canonique, il y était

stipulé que ce privilège serait révocable à la volonté de l'Évêque. Cette petite phrase eut pour effet de ranimer la querelle, si bien que la question de la propriété de ces 40 mètres carrés de terrain resta sans solution

— difficultés d'ordre financier : Les devis établis en 1925 furent considérablement modifiés par la dévaluation Poincaré en 1926. C'est ainsi qu'il ne fut pas possible de construire le clocher et la façade prévus sur les plans. Malgré les efforts conjugués de la population du pays, des communes de Mauron et de Néant, de l'Évêché et du Conseil général, l'Abbé Robert dut payer de sa personne en parcourant à bicyclette les routes du Morbihan pour aller quêter de paroisse en paroisse, afin de trouver les sommes nécessaires pour la construction de l'église.

Malgré tous ces obstacles, l'édifice était béni en 1929 par Mgr Picaud et livré au culte. Une fois terminés la décoration intérieure et l'ameublement elle était solennellement consacrée par Mgr Tréhiou en 1931.

Cette église néo-gothique mérite une visite de la part du touriste qui passe au Bois de la Roche. On y remarque deux statues en bois polychrome : une Vierge à l'enfant (XV^e siècle) tenant de la main droite la corne d'abondance, Ste-Anne (XVII^e siècle). Les tableaux du chemin de croix peints sur toile, sont l'œuvre d'un artiste de l'École de Maurice Denis. Les boiseries du chœur ainsi que celles des autels des transepts et celles du chemin de croix, sans oublier l'autel de célébration sont exécutées d'une façon très élégante.

Cette église allait probablement subir le même sort que la précédente et la chapelle St-Mathurin si en 1968 un

Comité de restauration ne s'était constitué pour étudier, en accord avec M. le Curé de Mauron les réparations indispensables à y faire : toute la zinguerie était à refaire ainsi que l'installation électrique, plus de la moitié des enduits étaient soufflés ou déjà tombés par terre, plusieurs vitraux nécessitaient de coûteuses réparations.

Cette première tranche des travaux de la restauration de l'église étant achevée, l'Association des Amis du Bois de la Roche qui avait pris le relais du Comité de restauration, envisageait de terminer cette construction dont les pierres d'attente appelaient depuis près de cinquante ans une façade.

On avait pensé tout d'abord à construire un clocher en ardoise, dans le style de celui qui avait existé précédemment, mais la réalisation de ce projet se heurtait à des difficultés techniques insurmontables. Alors il fut décidé que l'on construirait un porche devant la porte principale et qu'on l'aménagerait en campanile. Depuis la construction de l'église, la cloche était installée dans une cabane en planche devant la propriété de l'ancien presbytère.

En dépit de toutes les réticences rencontrées ça et là les travaux commençaient en septembre 1975. En fin novembre la cloche était installée dans son campanile et mise en automatique. Sur une si belle lancée, les promoteurs de cette entreprise décidaient de compléter l'équipement de ce mini-clocher par une horloge publique.

Le calvaire en bois qui s'élevait près de la cabane de la cloche étant tombé de vétusté, le socle fut transporté au milieu de la place qui a été aménagée à l'endroit où s'éle-

vaient les anciennes Halles et on y éleva une belle croix de granit.

Le 15 août 1976, les Maires de Mauron et de Néant, tous les deux ceints de leur écharpe, vinrent inaugurer ces diverses réalisations et encourager le renouveau du pays.



La façade de l'église Sainte-Anne

LA «VILLE» DU BOIS DE LA ROCHE

Dès le XIII^e siècle, on trouve trace d'une famille dite «du Bois de la Roche» résidant au Manoir de St-Guinél. Ce manoir était situé à l'extrémité Est d'un parc qui s'étendait du village de St-Guinél à celui de la Roche.

Lorsque Philippe de Montauban décida de construire le château au milieu de ce parc, il devint de ce fait le fondateur de cette localité qu'on appelle aujourd'hui le Bois de la Roche. Le pays prit de plus en plus d'importance à mesure que le château devint plus puissant. En 1513 cette Seigneurie était élevée au rang de vicomté. Par le mariage de Catherine de Montauban avec René de Volvire elle était passée dans une nouvelle famille. Au cours des guerres de religion, Henri de Volvire, à l'inverse de son père qui fut assassiné par les Protestants, se rangea du côté de Henri de Navarre. Celui-ci devenu roi de France sous le nom de Henri IV, le récompensa en le créant Comte du Bois de la Roche. Le château avait été dévasté et pillé par les Ligueurs qui l'occupèrent jusqu'en 1598, sous le commandement du Baron de Camors.

Une fois la paix revenue, Henri de Volvire s'employa à faire d'importants travaux pour réparer les désastres de la guerre civile. Le château allait connaître deux siècles de gloire et de splendeur. La Déclaration de la Seigneurie présentée au Roi le 10 janvier 1682 donne une idée de son importance : «Le château, forteresse et place de la Comté du Bois de la Roche, comme il se contient tant en bâtiments forteresse et défenses, tours percées à canonnières, créneaux machicoulis, enceintes fortifiées, doubles portes, douves, fossés, pont-levis, qu'en dépendances, décorations et éminences».

Suit une description de tout ce qu'on trouvait dans cet immense parc : « Au dehors du dit château, il y a prisons, basses fosses, granges, chenils et autres bâtiments avec jardins murés, puits, colombiers, situés dans l'enceinte du parc clos de murs et contenant une lieue et demie de tour. Au dedans et au bout duquel parc, il y a emplacement et ruines d'un vieux château avec vieilles murailles tombées et même les portes, douves et fossés d'icelui, appelé St-Guinél. Dans lequel parc, il y a bois de haute futaie et taillis où se retirent plusieurs bêtes fauves et bêtes noires, garennes et refuges à lapins, étangs, pêcheries et emplacement de vieux moulins à eau tombés et ruinés, prairies et landes, buissons pour le fort des cerfs, biches et sangliers. Comme aussi dans le dit parc, il y a la métairie du Vausserein avec ses terres et dépendances — Droit de pêche prohibitif dans l'Yvel, allant du moulin de Bédée en St-Brieuc de Mauron au moulin de Trégadoret en Loyat.

La Déclaration comporte ensuite des indications sommaires sur ce qu'était alors le centre de la localité : «Au devant du dit château est une place où est la halle et où se tient tous les jeudis le marché avec un auditoire où s'exerce aussi le jeudi la juridiction de la dite Comté du Bois de la Roche. Près de la Halle est le ceps et poteau à collier fermant à clef et les ruines d'une vieille église dédiée à St-Roch ainsi que le four banal».

Après l'énumération des métairies et moulins appartenant à la Seigneurie, il est question des églises et chapelles de la région : «Le dit Comte et Seigneur, supérieur et fondateur des églises de Néant, Guilliers, Mauron, Saint-Brieuc de Mauron, Tréhorenteuc et des chapelles existant dans ces paroisses : chapelle de Notre Dame de Kernéant,

de Saint-Fiacre du Bois-Bily et de Sainte Catherine en Néant, de Sainte-Tutèle près du Rox, de Sainte Suzanne du Coudray-Baillet en Mauron, de Saint-Julien de Riolo, de Saint-Nicodème de la Grande Touche, de Notre Dame de Carnabet et du prieuré du Bouée ou Saint Barthélémy du Bois en Guilliers, de Saint-Nicolas du Binio en Augan».

Au château vivait toute une cour de familiers, d'officiers, de domestiques. Les habitants de la «ville» étaient pour la plupart des marchands, des employés du château, des officiers de la juridiction (juge, procureur fiscal, greffier), des hommes de loi (procureurs, notaires). La juridiction du Bois de la Roche jouissait, en effet, du droit de haute et de basse justice; elle disposait en conséquence de prisons et «auditoire», comme les grandes Seigneuries de Bretagne.

Les maisons qu'habitaient ces notables ont en grande partie disparue pour faire place à des maisons modernes. Cependant certaines se remarquent encore, malgré les transformations qu'elles ont subies au cours de l'histoire. C'est ainsi qu'on peut voir dans la rue principale, la maison du sénéchal, en face l'entrée du château et plus haut une autre demeure présentant elle aussi un toit mansardé. A l'entrée de la rue Madame Guérin-Orieulx, s'élève une construction de forme presque carrée, au toit en poivrière : c'était le tribunal où siégeait le Sénéchal. Dans la rue de l'école, on peut admirer également la maison de la tourelle dont les ouvertures sont très ouvragées. En quittant la route de Mauron en direction de Saint-Guinell, à 50 mètres du carrefour se trouve à droite une maison, aspectée au midi et qui était habitée en 1676 par Maître Pierre Bigarré, comme il est indiqué sur le linteau de la fenêtre.

Une centaine de mètres plus loin, on découvre une autre habitation portant deux inscriptions : « 1604 » avec un fer à cheval de chaque côté, au dessus d'une fenêtre de la façade, et « Me P. Blanchard » sur le linteau de la porte donnant au Nord.

Des foires et marchés se tenaient régulièrement au Bois de la Roche et attiraient une très grande affluence. Le commerce était florissant et de grosses auberges, comme le « Dauphin couronné » ou le « Grand Louison » contribuaient à donner de l'importance au pays.

C'est pour rappeler tout ce passé prestigieux du Bois de la Roche que la municipalité de Mauron a décidé de donner aux rues de ce petit bourg des noms qui évoquent l'histoire du pays.

LE CHATEAU DU BOIS DE LA ROCHE SOUS LA RÉVOLUTION

Le domaine du Bois de la Roche était passé des Volvire aux Saint-Pern en 1748. Le château dominant toute la région symbolisait pour les paysans un régime d'oppression que la Révolution allait abattre.

L'Assemblée Nationale, dans la nuit du 4 Août 1789 avait voté la suppression des dimes et des droits seigneuriaux. La nouvelle ne tarda pas à parvenir jusqu'au dernier hameau du pays. Bientôt des bandes armées se formèrent un peu partout pour réclamer la livraison des titres, l'abolition des droits seigneuriaux et autres redevances féodales.

Le 4 février 1790 des habitants de Guilliers et de Saint-Brieuc de Mauron se rassemblèrent au Bois de la Roche et

envoyèrent une délégation auprès de M.de Saint-Pern, afin d'obtenir les titres du château et de lui faire savoir qu'un rassemblement était prévu le lendemain matin à 8 heures.

Peut-être avaient-ils eu tort de dévoiler ainsi leurs projets. En effet, une fois qu'ils furent partis, M. de Saint-Pern écrivit au Maire de Ploërmel pour lui exposer la situation et lui demander du secours. La lettre fut portée à son destinataire dans la soirée, car il fallait intervenir rapidement.

Le lendemain, à 9 heures, une petite troupe d'une centaine d'hommes arrivait sur les lieux et des sentinelles étaient immédiatement placées à toutes les issues du château pour signaler les attroupements.

À 10 heures, une troupe de 60 hommes était rassemblée devant les grilles. Les Commissaires vinrent parlementer avec eux. Ceux-ci réclamèrent l'abolition des droits seigneuriaux et autres redevances féodales, mais estimant qu'ils n'étaient pas en mesure de s'opposer à la troupe, ils obéirent aux injonctions des commissaires leur conseillant de rentrer chez eux et de patienter en attendant que l'Assemblée Nationale leur donnât bientôt raison. Cependant deux manifestants avaient attiré l'attention des Commissaires : ils furent conduits au château pour y être interrogés et ensuite relâchés.

Le lendemain, vers 11 heures, ils revinrent en force, armés de bâtons et de fusils. Aussitôt le Commandant donna l'ordre aux dragons de monter à cheval et sous la conduite de l'Aide Major, ils allèrent aux renseignements au devant des manifestants. L'officier leur demanda de se disperser pour lui éviter d'avoir à intervenir militairement

et de désigner trois d'entre eux pour être leurs porte-paroles.

On choisit donc trois délégués. Après avoir reçu l'assurance qu'il ne leur serait fait aucun mal, les trois hommes prirent le chemin du château. Soudain un coup de feu fut tiré sur le Commandant. Les soldats se replièrent aussitôt sur le château, emmenant les trois délégués comme otages et fermèrent les grilles.

Alors une foule de 600 hommes, venus de Guilliers et de Saint-Brieuc de Mauron se déploya, cherchant à forcer les grilles. L'affrontement était inévitable et la lutte allait être inégale. Les manifestants ayant refusé de se disperser les soldats reçurent l'ordre d'ouvrir le feu : deux manifestants furent tués et trois autres blessés. Malgré leur nombre imposant la foule des paysans n'avait pas les moyens de riposter : la peur s'empara d'eux à la vue de leurs camarades tués ou blessés et ce fut la panique, chacun se sauva comme il put, poursuivi par les dragons, sabre au clair. Une douzaine de fuyards furent capturés et emmenés au château



Une vue actuelle du château

La nuit suivante, la troupe resta sur ses positions dans la crainte d'un retour offensif des insurgés. Il n'y eut aucun incident et le jour suivant, voyant que le calme était revenu, le détachement reprit le chemin de Ploërmel emmenant avec les prisonniers les armes et les munitions qui avaient été saisies. La Municipalité félicita les vainqueurs. Quant aux douze hommes, pris au combat après avoir été sévèrement admonestés, ils furent relâchés. La Fontaine l'avait déjà dit dans l'une de ses fables : «La loi du plus fort est toujours la meilleure».

A la suite de ces troubles, plusieurs hauts fonctionnaires du Comté du Bois de la Roche quittèrent le pays, estimant qu'ils n'étaient plus en sécurité.

Louis Marie Dollé, Receveur des Controles de la Seigneurie se fixa à Ploërmel. Pour se loger, il fit l'acquisition du Monastère des Ursulines, vendu comme bien national.

En 1824, ses enfants revendirent la propriété à l'Abbé Gabriel Deshayes, lequel, par suite de modifications, survenues dans ses projets, la céda à l'Abbé Jean-Marie de la Mennais. Elle est devenue la Maison-Mère des Frères de l'Instruction chrétienne.

Le Sénéchal du Bois de la Roche, Maillard, vint lui aussi habiter à Ploërmel et obtint le poste de Commissaire de District.

Quant aux propriétaires les Saint-Pern, ils furent contraints pour des raisons de sécurité de quitter le château pour se réfugier dans la clandestinité.

Craignant que la forteresse du Bois de la Roche ne servît

de retraite aux Chouans, le Directoire du département du Morbihan en ordonna la démolition le 1^{er} Avril 1793.

Le Directoire du district de Ploërmel, chargé d'exécuter cet ordre, voulut en étudier le bien-fondé. Il demanda à un ingénieur des Ponts et Chaussées de faire un rapport sur cette forteresse. Trouva-t-il qu'on avait exagéré le danger ou voulut-il essayer de sauver ce monument si remarquable, quoi qu'il en soit, le fonctionnaire estima suffisante la démolition d'un mur d'enceinte et de deux tours. Le Commissaire Maillard acceptait ses conclusions, lorsque d'autres firent peser sur l'ingénieur des soupçons d'incivisme. Se sentant menacé dans sa liberté et dans sa vie, il n'osa pas maintenir son rapport.

C'est alors que les Républicains de Guilliers décidèrent d'occuper militairement le château. Une garde de quarante hommes s'y installa.

Le 2 mai 1793, une nouvelle décision du Directoire départemental ordonnait de renverser les tours et les plates-formes, de combler les douves et d'achever la destruction des murs d'enceinte. L'ingénieur Boullé, ayant à sa disposition une équipe de 14 ouvriers, fut chargé de l'exécution de ce travail.

Quelques temps après, à la suite d'un combat livré au Bois de la Roche par les Bleus contre les Chouans, les Républicains incendièrent l'une des ailes de la forteresse, celle qui longeait le coteau.

Le 4 avril 1794, on vota la démolition du château mais Maillard obtint que les Républicains de Guilliers quittassent

la citadelle du Bois de la Roche pour reprendre leurs occupations.

La démolition du château ne fut jamais complètement achevée.

LA «CONJURATION» MAGON

Tandis que le château du Bois de la Roche était livré au pillage, ses propriétaires se voyaient impliqués dans la «Conjuration» Magon et plusieurs d'entre eux devaient périr sur l'échafaud.

La famille Magon était originaire de Saint-Malo. Enrichie par le commerce de la mer et les armements, elle y tenait un rang considérable. L'un de ses membres, **Jean-Baptiste Magon**, ancien fermier général, avait fondé à Paris une banque très importante, établie place Vendôme. Il était le banquier de la Cour et des plus nobles familles de l'aristocratie française. Ses enfants, Adrien et Françoise, avaient épousé respectivement Anne-Marie et Bertrand de Saint-Pern.

Tant à Paris qu'à Saint-Malo, la famille Magon constituait une puissance sociale et financière de premier plan. Le gouvernement de la Terreur allait s'employer à l'abattre pour s'enrichir de ses dépouilles. On imaginera une conspiration organisée par les Magon pour rétablir la royauté. On les accusera de s'être concertés avec les émigrés et de leur avoir fourni des fonds.

La loi des suspects (17 septembre 1793) prescrivait l'arrestation de tous ceux qui par leur conduite, leurs relations, leurs propos ou leurs écrits étaient soupçonnés d'être «partisans de la tyrannie».

Jean-Baptiste Magon commit l'imprudence de conserver ses registres de banque chez lui. Il n'en faudra pas plus au Comité de Sûreté générale pour décréter son arrestation, le 14 octobre 1793, sous l'inculpation d'avoir entretenu des rapports avec les émigrés. En effet, une perquisition effectuée à son domicile, fit découvrir parmi ses papiers des lettres d'émigrés et dans ses comptes la preuve qu'il avait envoyé de l'argent à plusieurs d'entre eux. En réalité, il s'agissait de remboursements auxquels Magon ne pouvait se soustraire, sauf toutefois un prêt de 6 millions au Comte d'Artois, le futur Charles X, résidant à Coblenz.

Alors, on déclancha à Paris, à Saint-Malo et dans tout le pays une vaste opération de police, en vue de mettre en état d'arrestation tous les membres de la famille Magon, sous les prétextes les plus futiles. C'est ainsi que le jeune Bertrand de Saint-Pern, âgé de 17 ans, fut appréhendé avec sa famille. Il était rentré de pension depuis quelques jours seulement. Le seul grief qu'on pouvait lui faire, c'était d'appartenir par sa mère à la famille Magon.

Le 20 juin 1794, un groupe de 27 personnes, amenées de Saint-Malo, comparait devant le Tribunal révolutionnaire. L'acte d'accusation ne relevait contre eux que le délit d'opinion. Sur 27 accusés, un seul fut acquitté, un cuisinier. Les 26 autres furent condamnés sans débat et exécutés le même jour. Parmi eux se trouvaient six membres de la famille Magon.

Le 19 juillet 1794, dix-sept accusés sont déférés au Tribunal révolutionnaire. Parmi eux figuraient, avec le banquier Jean-Baptiste Magon, six membres de la famille dont Bertrand de Saint-Pern-Magon, alors incarcéré à

Saint-Malo. Le jeune Bertrand de Saint-Pern, son fils, voulut faire remarquer cette erreur. On lui imposa silence et il fut condamné à mort à la place de son père avec les autres accusés. Cependant, la Marquise de Cornulier se déclara enceinte, ce qui obligeait à surseoir pour elle à l'exécution du jugement. Tous les autres condamnés furent conduits à l'échafaud le même jour.

Cette exécution portait à douze le nombre de personnes de la famille Magon qui furent guillotines dans l'espace de quelques semaines.

Après la chute de Robespierre, Fouquier-Tinville et les autres membres du Tribunal révolutionnaire furent à leur tour mis en accusation. Un des griefs imputés aux accusés fut la condamnation du jeune Bertrand de Saint-Pern. La Marquise de Cornulier, qui avait échappé au massacre, en raison de sa situation, fut appelée au Tribunal en qualité de témoin. Elle déclara : « Mon frère, âgé de 17 ans, a été condamné à mort à la place de mon père, âgé de 55 ans. Les juges et les jurés devaient s'apercevoir que le fils âgé de 17 ans n'avait pas pour femme sa mère, âgée de 48 ans. Ils n'en ont pas moins condamné le fils pour le père. » Après avoir entendu la sentence de mort prononcée contre les meurtriers de ses parents, elle fut laissée en liberté.

Ce n'est pas seulement dans la vie de douze de ses membres que la famille Magon avait été frappée, mais aussi dans sa fortune. Il fallut bien des années pour en recouvrer les débris. Les héritiers du banquier obtinrent une première satisfaction pour les avances faites avant 1792 au Comte d'Artois, car l'État s'était substitué au Prince. Ils reçurent des titres qui allèrent en se dévaluant. Quant aux 6 millions

touchés à Coblenz, la famille Magon dut attendre jusqu'en 1832 pour la liquidation de cette affaire : à la suite d'un jugement, la créance fut réduite à un dixième de la somme prêtée et sans tenir compte des intérêts.

LE CHATEAU APRES LA RÉVOLUTION

Après la tourmente révolutionnaire, les biens de la famille de Saint-Pern, séquestrés par la nation, furent remis aux héritiers après une sentence du Tribunal de Dinan rendue le 23 juin 1805. Le partage donna le domaine du Bois de la Roche à Anne-Marie de Saint-Pern, épouse d'Adrien-Dominique Magon, fils du banquier. Ils vinrent y habiter en 1806.

Le château fut restauré en 1825. On prolongea vers le couchant le bâtiment qui restait et on y ajouta une tour. Ce n'est plus la une forteresse construite par Philippe de Montauban, mais il conserve encore un aspect imposant.

Adrien-Jean-Baptiste Magon succéda à son père en 1819. C'était un homme extravagant. Il aimait à parcourir la campagne, monté sur son beau cheval noir, accompagné de son inséparable « dogue », la terreur du pays. Il est resté célèbre dans toute la région par toutes sortes de farces et de scènes bouffonnes, parfois du plus mauvais goût.

Un jour, son maréchal-ferrant du Bois de la Roche vint lui apporter la note des fers qu'il avait mis aux sabots du beau cheval noir. Tout de suite, Magon pensa à lui jouer un tour. Il fit un signe à son domestique préféré, son « mauvais génie », qui lui apporta aussitôt deux pistolets

et, les braquant sur la poitrine du maréchal, il lui donna l'ordre de se jeter par la fenêtre. Le malheureux sonde d'un regard l'abîme où il va s'écraser, il hésite. Doué d'une force extraordinaire et d'une étonnante agilité, soudain il se retourne et bondit sur Magon qu'il envoie rouler à l'autre bout de la pièce. Puis, s'emparant des deux pistolets, il les braque sur le châtelain, le sommant de payer sa dette. Magon s'exécuta sans mot dire.

Une autre fois, il reçut la visite de deux huissiers, porteurs de contraintes des créanciers de Magon : M. Gaborel, huissier à Ploërmel et M. Coutard, huissier à Mauron. Chemin faisant, les deux hommes se demandaient quel accueil leur ferait le châtelain, qui passait pour un homme intraitable.

Ils furent, à leur grande surprise, fort bien reçus et invités à déjeuner. «Vraiment, se disaient les deux huissiers, tout ce qu'on raconte sur ce Magon est légendaire. C'est le plus aimable, le plus accueillant des hommes.»

Avant de quitter le château, ils se décidèrent à présenter leur créance. Sur un geste de Magon, son valet lui apporta quatre pistolets. Le marquis en prit deux, les arma et les braqua sur les deux huissiers : «Haut les mains ! leur cria-t-il, ou je fais feu !»

Les deux huissiers s'exécutèrent, se demandant ce qu'il allait advenir.

«M. Coutard a une belle cadennette de cheveux, j'en veux une pareille.» En un clin d'œil, le valet coupe la cadennette de Coutard et lui rase la tête.

«M. Gaborel a une belle moustache et des favoris, j'en veux la moitié.» Aussitôt dit, aussitôt fait ; Gaborel se retrouva avec la moitié de sa barbe

Le travail fini, Magon les renvoya dans cette tenue, leur disant : «Ne revenez plus, sacrebleu, je n'aime pas vos grimaces!»

Les hommes de loi portèrent plainte devant le Parquet de Ploërmel qui, sachant Magon protégé par le Comte d'Artois à la Cour, étouffa l'affaire.

Magon n'aimait pas payer ses dettes. Un soir, un journalier du voisinage ne pouvant obtenir le règlement de ses salaires, voulut faire une compensation «occulte». Pendant le souper il vit sur la table un beau morceau de beurre. Comment faire pour l'emporter ? Une idée lui vint : il était coiffé d'un bonnet à mitron en laine bleue qu'il portait à la zouave.

Pendant que Magon était occupé avec son domestique à tirer à boire dans sa cave, le brave homme prit le beurre, le mit sur la tête et le cacha dans le bonnet qui lui servait de coiffure.

Magon chercha à s'expliquer la disparition subite de son morceau de beurre et finit par découvrir la ruse du journalier. Après souper, lorsqu'il voulut s'en aller, Magon s'y opposa. C'était en hiver. Il fit faire un grand feu dans la cheminée, plaça l'ouvrier le plus près possible du foyer et prit place en face de lui, tandis que le domestique alimentait sans cesse le brasier. Au bout d'un certain temps, sous l'influence de la chaleur, le beurre fondit : la chevelure et le visage du brave homme furent inondés de graisse. Magon et son valet étaient malades de rire.

Madame Magon s'efforça par ses bonnes œuvres de faire oublier et pardonner les excentricités de son mari.

Adrien-Jean-Baptiste Magon mourut en 1856. Son fils Adrien-Jules lui succéda comme châtelain du Bois de la Roche. Il fut d'abord un homme distingué, mais il eut le tort d'épouser sa femme de chambre, Marie Saiget, fille d'un lieutenant des Douanes. Cette mésalliance fut la source de tous ses malheurs. Tout d'abord, il se vit mettre en quarantaine par tous les châteaux voisins. D'un naturel très bon mais aussi très faible, il ne sut rien refuser à sa femme qui le ruina en 15 ans de vie conjugale.

En 1885, il se vit obligé de vendre le château et toutes ses dépendances à la famille Bossard, qui le possède encore actuellement.

LA CHAPELLE DE NOTRE DAME DE KERNÉANT

Prenons la direction de Guilliers en longeant le mur du parc du château. La première route à gauche nous conduit à Kernéant.

Nous arrivons à la chapelle près de laquelle se dressent cinq vieux chênes plusieurs fois séculaires dont les troncs largement ouverts peuvent abriter les visiteurs. Ces arbres n'ont plus de cœur et cependant chaque printemps leurs branches se couvrent de feuilles nouvelles.

L'un d'entre eux qui forme avec ses branches maîtresses une fourche monumentale servit d'abri à plusieurs hommes du village lors de la rafle de Guilliers et des communes voisines organisée par les Allemands en janvier 1944 en représailles de la mort d'un de leurs soldats lâchement assassiné.

Si nous pénétrons dans la chapelle, nous remarquons au dessus du maître-autel une curiosité : la croix dominant le retable est plantée dans une corbeille contenant des coings, des neifles et du raisin... notre époque n'a pas inventé le symbolisme.

Dans le bas-côté deux très vieilles statues en bois ornent l'autel mineur : l'une représente la Vierge, l'autre est censée figurer St-Jean, encadrant une crucifixion peinte sur bois. En réalité, il serait plus vraisemblable de penser qu'il s'agit d'une statue de Saint-Sauveur avec son costume vert, sa barbe et la main soutenant un livre qui a disparu.

La statue de Notre-Dame de Kernéant domine le maître autel. Elle fut mise en place le 15 août 1638 dans cette chapelle nouvellement restaurée par le Comte Henri de Volvire.

On sait que par un édit du 10 février 1638, le roi Louis XIII consacra son royaume à la Sainte Vierge et fit le vœu que, chaque année, le 15 août, dans toutes les paroisses de France, aurait lieu une procession en l'honneur de Marie.

La statue de Notre-Dame de Kernéant fut bénite à cette occasion à l'église paroissiale de Néant et conduite solennellement à 5 km, à la chapelle de Kernéant. Le cortège s'arrêta, en passant, à la chapelle tréviale Saint-Roch du Bois de la Roche.

Toutes les paroisses du comté étaient représentées avec leurs croix, leurs bannières, les étendards des confréries et des corporations d'ouvriers. Les seigneurs et les nobles dames du pays faisaient une escorte d'honneur à la statue

de la Vierge, portée par les filles du Tiers-Ordre du Carmel, du Saint-Rosaire, de Saint-François et suivie par une foule immense et enthousiaste.

Une fois les cérémonies terminées à la chapelle, chacun s'en retourna en répétant par les chemins creux et étroits ou par les sentiers le cantique populaire, chanté jusqu'à nos jours : «Reine de France».

Un portrait de la «Sainte de Néant» rappelle un épisode dramatique de sa vie. Elle était venue à la messe en cette chapelle. Irritée de la décision qu'elle avait prise lors de l'accident de chasse, son père la suivit, accompagné de deux domestiques armés. Il entendait donner une leçon à sa fille et au chapelain.

De sombres pensées agitaient son esprit. Il se promenait de long en large sous les vieux chênes, attendant que la messe se terminât. Avertis du danger qui les menaçait, le prêtre et la jeune fille n'osaient sortir de la chapelle. Ils restèrent en prières et ils furent si bien exaucés que le comte de Volvire changea complètement d'attitude.

Il entra dans le sanctuaire, invita le prêtre à déjeuner au château et donna à sa fille toute liberté d'organiser sa vie comme elle le voulait.



La chapelle de Kernéant

UN RETRANCHEMENT ROMAIN OU GAULOIS (?) DANS UNE FORET

Continuons la route en direction de la Ville-Coquelin. Arrivés dans ce village, prenons à droite la direction de Guilliers. A 1 km, nous retrouvons la route de Guilliers au Bois de la Roche. Prenons à droite la direction qui nous ramène vers le point de départ. A 1 km environ, en face de la ferme de «Monplaisir», nous apercevons à droite le «Bois du Rosaire», qui se reconnaît à ses nombreux sapins de croix. La tradition rapporte que la «Sainte de Néant» y avait fait planter 150 sapins de croix symbolisant les 150 grains du rosaire.

Poursuivons notre chemin à travers les landes désertes. Nous débouchons devant un magnifique panorama : en gros plan, c'est le Bois de la Roche et son château; en toile de fond, l'immense forêt de Paimpont.

Amorçons la descente et tournons à gauche en direction de Painfaux. Laissons à droite le village de la Haie. Arrivés à Painfaux, prenons à droite la route en direction du Coudray-Baillet. Au premier virage, continuons tout droit par un chemin d'exploitation pour atteindre la lisière de la forêt. Engageons-nous par la piste en contre-bas qui longe les prés. A 30 mètres environ, nous découvrons une tranchée qui gravit la colline entre les arbres. Elle conduit à un retranchement circulaire formant une cuvette entourée d'un fossé profond. Il est appelé la «Ronde des Fées ou le «Roi des Landes».

Cet ouvrage est-il l'œuvre des Romains ou des Gaulois, au remonte-t-il au Moyen-Age, au temps où les fées hantaient ces régions?... Qui pourra le dire?

Revenus à Painfaux, continuons à descendre la pente en suivant la route jusqu'au premier virage après la sortie du village. Avançons tout droit par un chemin de terre. Il traverse les champs et s'engage dans les bois. Au bout d'un moment nous apercevons à droite la fontaine de liais (liesse) dont l'eau avait - autrefois - la propriété de mettre en liesse (en joie) ceux qui venait y boire.

Sur la crête qui domine le village, se dresse le vieux moulin du Guesny, qui marque l'emplacement de la potence à laquelle on pendait ceux que les tribunaux du Bois de la Roche avaient condamnés à mort.

Revenus à la route de Guilliers, nous tournons à gauche pour retrouver notre point de départ.

Ainsi s'achève la visite de ce pays dont tant de lieux et de choses rappellent au visiteur le passé prestigieux.

Tous droits de reproduction réservés.

En vente : au Bois de la Roche - 56430 Mauron
chez l'Abbé Amand BOULÉ
et dans les maisons de commerce

Dépôt légal : à la parution
Année 1978

Imprimerie de Brocéliande - 56430 Mauron

